Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-243500618-20251208-2025_133-DE

brocéliande communauté

Brocéliande Communauté
1 rue des Korrigans
35380 PLÉLAN-LE-GRAND
02.99.06.84.45
www.cc-broceliande.bzh

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire

Séance du 08 décembre 2025

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

N°2025-133

En exercice : 30
Présents (P) : 25
Excusés (E) : 1
Pouvoirs : 4
Nombre de votes : 29

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 décembre, les conseillers communautaires se sont réunis salle Ozégane à Plélan-le-Grand sur convocation du Président, Monsieur Bernard ETHORÉ en date du 28 novembre 2025.

Conseillers en exercice : Annick AUBIN (P), Gérard BERRÉE (P), Dominique BOISSEL (P), Bruno BOURGEOIS (E – A donné pouvoir à Roland HERCOUËT), Dominique DAHYOT (P), Evelyne DAVID (P), Murielle DOUTÉ-BOUTON (P), Michel DUAULT (P), Stéphanie DUMAND (E), Bernard ETHORÉ (P), Éric FERRIERES (P), Audrey GRUEL (P), Didier GUÉRIN (P) Roland HERCOUET (P), Audrey HIROU-ROBERT (P), Françoise KERGUELEN (P), Sébastien LE RHUN (P), Alain LEFEUVRE (P), Sylvie LEROY (P), Aude MARTY (E - – A donné pouvoir à Murielle DOUTÉ-BOUTON), David MOIZAN (P), Sandrine NOGUES (E – A donné pouvoir à Michel DUAULT), Chantal PERSAIS (P), Pierre PERSEHAIE (P), Ange PRIOUL (P), Patrick RIFFAULT (P), Catherine ROBIN (P), Arlette ROUZEL (P), Fabienne SAVATIER (P), Éric THOMAS (P – A donné pouvoir à Ange PRIOUL)

Secrétaire de séance : Chantal PERSAIS

AMENAGEMENT DE LIAISONS CYCLABLES INTER-BOURGS POUR LES USAGES DU QUOTIDIEN (TRANCHE 2) VALIDATION DU PROJET (PHASE PRO), LANCEMENT DE LA PHASE TRAVAUX ET SIGNATURES DES MARCHES DE TRAVAUX SOLLICITATION DES FINANCEMENTS

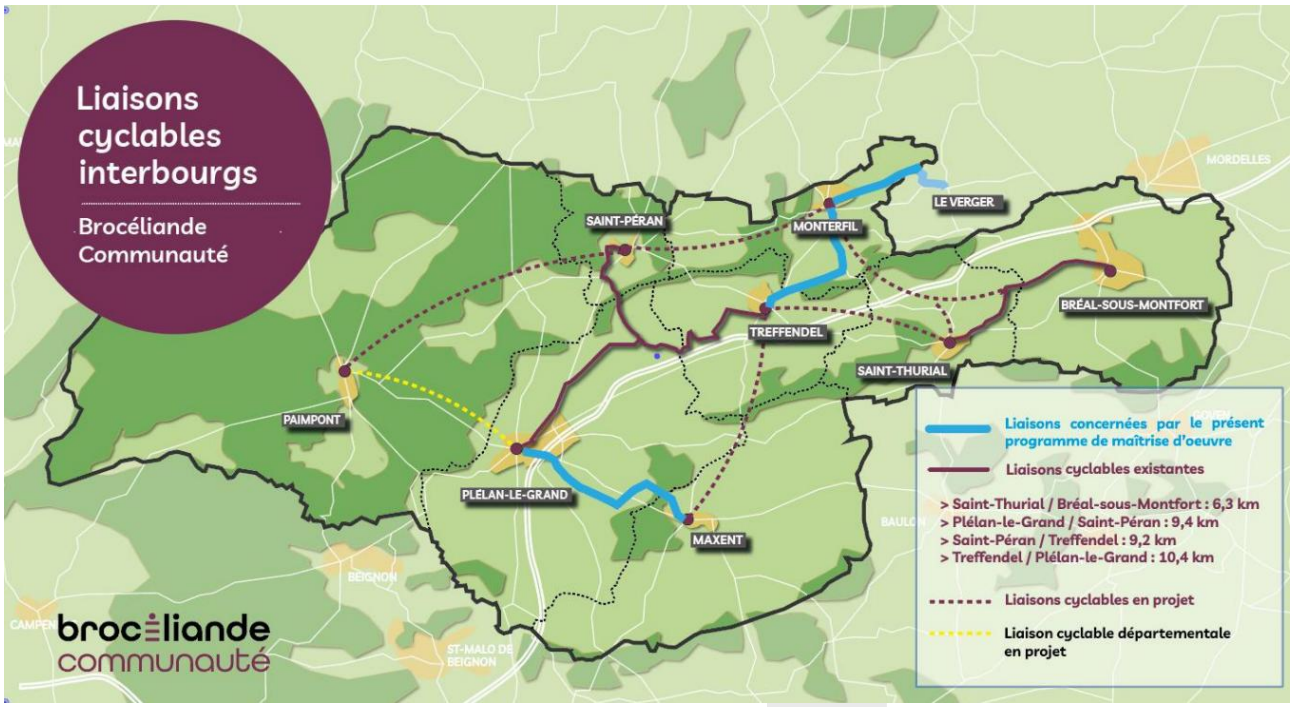
Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-243500618-20251208-2025_133-DE

***Vu** les dispositions du Code général des collectivités territoriales*
***Vu** les statuts de Brocéliande Communauté*
***Vu** la délibération du conseil communautaire n°2024-088 en date du 23 septembre 2024 adoptant le plan de mobilité simplifié de Brocéliande Communauté*
***Vu** le contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la tranche 2 des liaisons cyclables inter bourgs sur le territoire de Brocéliande communauté, notifié le 26 juillet 2024*
***Vu** la délibération n°2025-075 de Brocéliande Communauté en date du 7 juillet 2025 validant le projet en phase AVP, validant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre et sollicitant les financements*

Madame la Vice-Présidente en charge de le transition écologique et la mobilité rappelle que Brocéliande Communauté, a confié au cabinet Géo Bretagne Sud une mission de maitrise d'œuvre pour l'aménagement de liaisons cyclables inter-bourgs pour les usages du quotidien sur le territoire de la communauté de communes de Brocéliande.

Ce projet concerne 3 liaisons cyclables :

- Maxent / Plélan-le-Grand
- Treffendel / Monterfil
- Monterfil / Le Verger (commune de Rennes Métropole)



La phase avant-projet (AVP) a été validée en conseil communautaire le 7 juillet 2025, fixant la rémunération définitive du maître d'œuvre à 28 010,03 € HT et un montant de travaux estimatif de 808 688,50 €.

Historique de la démarche

Pour rappel, le projet de liaisons cyclables inter-bourgs pour les usages du quotidien a été pensé et conçu comme un projet à visée opérationnelle destiné à créer des liaisons cyclables empruntant autant que possible des routes et chemins communaux existants afin d'encourager la pratique du vélo tout en restant cohérents avec la capacité à investir de Brocéliande communauté.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-243500618-20251208-2025_133-DE

En 2023, 2 premières liaisons cyclables ont été inaugurées sur ces principes lors d'une 1ère tranche de travaux :
- Plélan-le-Grand / Saint-Péran / Treffendel
- Bréal-sous-Montfort / Saint-Thurial

Après réaffirmation de la volonté politique de poursuivre la démarche engagée par Brocéliande Communauté à l'occasion du séminaire mobilité du 17 novembre 2023, dans le cadre de l'élaboration du plan de mobilité simplifié, il y a été priorisé les liaisons pour une 2ème tranche de travaux. Ainsi, décidé une mission de maîtrise d'œuvre a été engagée à l'été 2024 pour conduire cette tranche n°2.

De nombreux temps de travail ont été réalisés avec les communes concernées, le Département d'Ille-et-Vilaine et la maîtrise d'œuvre :
- Des échanges avec les communes en amont de la mission de maîtrise d'œuvre (19 janvier 2024, 28 mars 2024, 19 avril 2024)
- Notification du marché de maîtrise d'œuvre le 19 juillet 2024 à l'entreprise Géo Bretagne Sud
- COPIL APS le 25 octobre 2024
- Deux réunions de concertation le 12 décembre 2024 afin de recueillir l'avis des riverains sur les projets
- COPIL APD le 23 janvier 2025

Présentation de la phase PRO

La réalisation des 3 liaisons cyclables identifiées reprend les principes de la 1ère tranche, à savoir :
- Réutilisation d'emprises communales existantes
- Itinéraires les plus plats et directs possibles
- Praticabilité en toutes saisons

Liaison cyclable	Total itinéraire	Voies communales existantes partagées	Aménagement de piste cyclable sur chemin d'exploitation / Voie verte	Réutilisation et jalonnement de route départementale	Portions avec travaux VRD	Coûts estimatifs HT
Plélan-le-Grand / Maxent	**6,52 km**	0,2 km	4,86 km	1,46 km	5,10 km	**630 439,00 €**
Monterfil / Treffendel	**5,51 km**	4,06 km	0,80 km	0,65 km	0,80 km	**138 468,00 €**
Monterfil / Le Verger	**4,38 km**	3,96 km	0,42 km	0,00 km	0,20 km	**43 093,00 €**
TOTAL	**16,41 km**	8,22 km	6,08 km	2,11 km	6,10 km	**812 000,00 € HT**

L'estimation prévisionnelle définitive des travaux établie par le maître d'œuvre est de **812 000,00 euros Hors Taxes**, avec la répartition suivante :

- Liaison Maxent / Plélan-le-Grand : **630 439,00 euros hors taxes**
- Liaison Treffendel / Monterfil : **138 468,00 euros hors taxes**
- Liaison Monterfil / Le Verger : **43 093,00 euros hors taxes**

Le marché de travaux sera divisé en 2 lots :
- LOT 1 – Voirie et réseaux divers (estimation prévisionnelle 734 000,00 € HT)
- LOT 2 – Signalétique, marquage et mobiliers (estimation prévisionnelle 78 000,00 € HT)

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-243500618-20251208-2025_133-DE

Plan de financement prévisionnel

La tranche 2 des liaisons cyclables interbourgs de Brocéliande Communauté intègre un 4ème projet de liaison cyclable entre Bréal-sous-Montfort et Mordelles (commune de Rennes Métropole). De par son caractère complexe (franchissement de la RN24 et du Meu et nécessité d'intervention sur ouvrages d'art), cette liaison n'a pas été intégrée à la mission de maîtrise d'œuvre qui concerne les 3 autres liaisons cyclables.
En revanche, ce projet fait l'objet d'une étude d'opportunité et de faisabilité qui a fait l'objet d'une autre procédure de marché public et qui a démarré en juillet 2025 et doit s'achever en janvier 2026. Ce projet est intégré au plan de financement ci-dessous puisque les subventions octroyées par le Département d'Ille-et-Vilaine (CDST) et la Région Bretagne (Bien Vivre Partout en Bretagne) incluent l'ensemble de la tranche n°2 et donc la réalisation de cette étude. Le calcul de l'assiette de subvention se fait donc sur la base du coûts :

- des travaux de la tranche n°2 des liaisons cyclables interbourgs
- de la mission de maîtrise d'œuvre qui en résulte
- de l'étude d'opportunité et de faisabilité pour le projet de liaison cyclables entre Bréal-sous-Montfort et Mordelles chiffrée à 29 800,00 € HT
- des levés topographiques nécessaires à la réalisation des études maîtrise d'œuvre et de faisabilité sus mentionnées

Montant HT total			
Dépenses :		**Recettes :**	
Poste	Montant (€)	Financeur	Montant (€)
Mission de maîtrise d'œuvre T2 Liaison cyclables	28 010,03 €	Département d'Ille-et-Vilaine (Contrat Départemental de Solidarité Territoriale)	450 000,00 € (49,76 %)
Travaux d'aménagement de voirie, signalétique, compteurs vélo et arceaux vélo	839 040,00 €	Région Bretagne (Bien Vivre Partout en Bretagne)	180 000,00 € (19,90 %)
Etude de faisabilité – liaisons cyclables Bréal-sous-Montfort / Mordelles	29 800,00 €	Ademe – AVELO 3 (*à hauteur de 50 % de la mission de maîtrise d'œuvre + étude de faisabilité + levés topo*)	42 425,02 € (4,69 %)
Levés topographiques	7 465,00 €		
		Autofinancement	231 890,01 € (25,65 %)
TOTAL	**904 315,03 €**		

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire décide :

- de VALIDER l'élément PRO des travaux correspondant à la deuxième tranche du projet de liaisons cyclables (Liaisons Maxent / Plélan-le-Grand, Treffendel / Monterfil et Monterfil / Le Verger) ainsi que l'estimation prévisionnelle définitive des travaux
- d'AUTORISER la consultation des entreprises selon une procédure adaptée et le lancement des travaux
- d'AUTORISER le Président à opérer le choix des entreprises et à signer les marchés de travaux correspondants ainsi que tous les futurs avenants éventuels
- d'AUTORISER le Président ou son représentant à signer toutes pièces se rapportant à ce projet

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-243500618-20251208-2025_133-DE

- d'AUTORISER le Président à solliciter la subvention du Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du « Contrat Départemental de Solidarité Territoriale » et à signer toutes pièces se rapportant à cette opération
- d'AUTORISER le Président à solliciter la subvention de la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projet « Bien Vivre Partout en Bretagne » et à signer toutes les pièces se rapportant à cette opération

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Le 10 décembre 2025,
Pour extrait conforme,
Le Président
Bernard ETHORÉ